

LA GESTION DU FONDS EN EUROS DE CARDIF ASSURANCE VIE

Données Cardif Assurance Vie au 31 décembre 2018

Analyse de la stratégie de gestion du fonds en euros au cours du 2nd semestre 2018

Analyse par Julien Bordeaux, gérant d'actifs au sein de la Direction des Gestions d'Actifs de BNP Paribas Cardif.

Quelle a été votre stratégie sur la partie actions ?

Après des ventes significatives au premier semestre, à un niveau moyen de CAC 40 de 5350 points, nous avons procédé à de nouveaux allègements au second semestre, réduisant la part actions du fonds en euros à **10,2 %**. Nous avons anticipé une dégradation de l'environnement économique et financier mondial, affaibli par l'enlèvement des négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine. En zone euro, après plusieurs années de croissance dynamique, un essoufflement s'est fait sentir en 2018, en raison du ralentissement de l'économie mondiale et des incertitudes politiques européennes (Brexit et élections en Italie).

Quelle a été votre stratégie sur le portefeuille obligataire ?

Compte tenu de cet environnement incertain, les taux d'intérêt sur les obligations d'État européennes sont restés à des niveaux très bas et évoluent entre des bornes étroites depuis plusieurs trimestres. Notre stratégie a été de restreindre les investissements lorsque les taux se situaient dans la fourchette basse de ces bornes, dans l'attente d'une légère remontée des taux. Ainsi, les achats d'obligations d'État sur le semestre se sont concentrés sur les mois de septembre et octobre, suite à

une remontée des taux des obligations d'État françaises à 10 ans au-dessus de 0,80 %. La part des obligations dans le portefeuille global s'élevait à **80,4 %** à fin décembre 2018.

Quels choix avez-vous opérés dans le domaine de l'immobilier ?

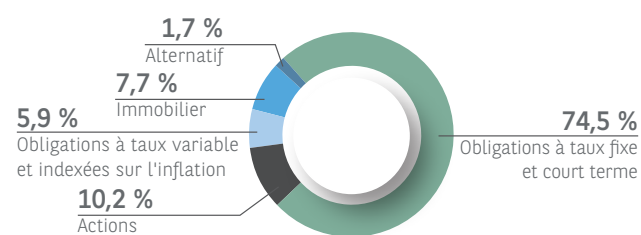
La part des actifs immobiliers dans le fonds en euros, composée principalement d'actifs de bureaux et de logistique, a légèrement augmenté depuis le début de l'année pour atteindre **7,7 %** à fin 2018. Nous poursuivons la diversification du portefeuille au travers d'investissements dans le secteur de la santé et de l'hôtellerie.

De quoi sont composés les autres actifs et quel est leur objectif ?

Les autres actifs du fonds en euros sont composés d'investissements de diversification, associant investissements dans des sociétés non cotées, obligations à haut rendement, prêts à l'économie et fonds d'infrastructure. La part de ces investissements dans le portefeuille est limitée, mais a progressé graduellement au fil des années. Ces actifs offrent des perspectives de rendements complémentaires à celles des actifs classiques et ont encore contribué à la bonne tenue du rendement du fonds en euros en 2018.

Composition du fonds en euros

de Cardif Assurance Vie au 31/12/2018



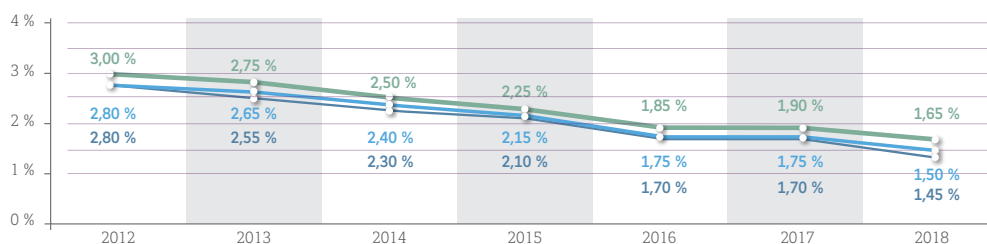
Valeur du fonds en euros

au 31/12/2018

112,4 Milliards d'euros

Taux de rendement annuels nets* du fonds en euros

du contrat BNP Paribas Multiplacements 2



Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs

* Nets de frais de gestion du contrat d'assurance vie, hors incidence des frais d'entrée sur versement, d'arbitrage et hors prélèvements fiscaux et sociaux.

■ Taux de rendement annuels nets pour un montant de versements nets de rachats supérieur ou égal à 150 000 € (frais de gestion annuels max de 0,30 %)

■ Taux de rendement annuels nets pour un montant de versements nets de rachats supérieur ou égal à 37 500 € et inférieur à 150 000 € (frais de gestion annuels max de 0,50 %)

■ Taux de rendement annuels nets pour un montant de versements nets de rachats inférieur à 37 500 € (frais de gestion annuels max de 0,70 %)

Zoom sur les obligations

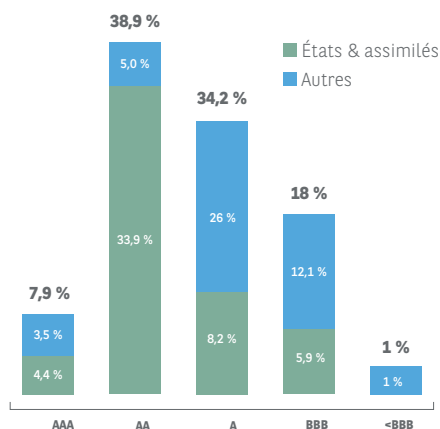
Les achats ont porté à parts égales sur des obligations d'État et sur des obligations d'entreprises. Concernant les obligations d'État, nos investissements ont porté principalement sur

des obligations françaises de maturité 15 à 20 ans ayant un taux de rendement moyen de 1,18 %. Concernant les obligations d'entreprises, la hausse des rémunérations des entre-

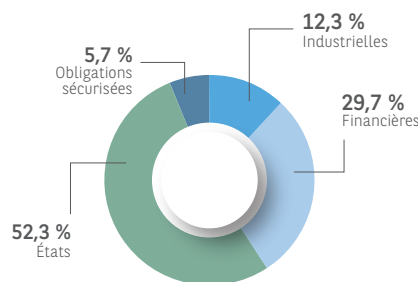
prises nous a permis de saisir des opportunités d'investissement sur plusieurs émetteurs de qualité, dont les taux de rendement sont supérieurs à 2 %.

Un portefeuille de bonne qualité

La notation du portefeuille reste de bonne qualité avec une note moyenne de « A+ ».



Répartition de la poche obligataire



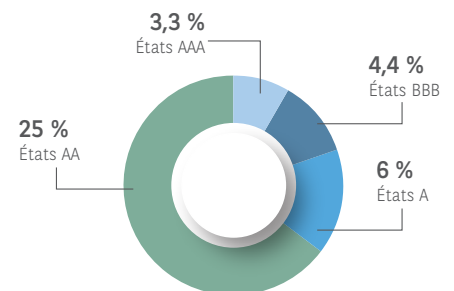
5 principaux émetteurs du secteur financier:

BNP PARIBAS, BPCE, CREDIT AGRICOLE, CREDIT MUTUEL, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

5 principaux émetteurs du secteur de l'industrie:

EDF, ENI, TOTAL, INBEV, ATLANTIA

Exposition aux emprunts d'États 38,7 % de l'actif Global



Notation prudente** des États au 31/12/2018

AAA : Allemagne, agences européennes

AA : France, Belgique, Autriche, Finlande, République Tchèque

A : Slovaquie, Espagne, Pologne, Irlande

BBB : Italie, Portugal

** La notation correspond à la note prudente des agences Standard & Poor's et Moody's

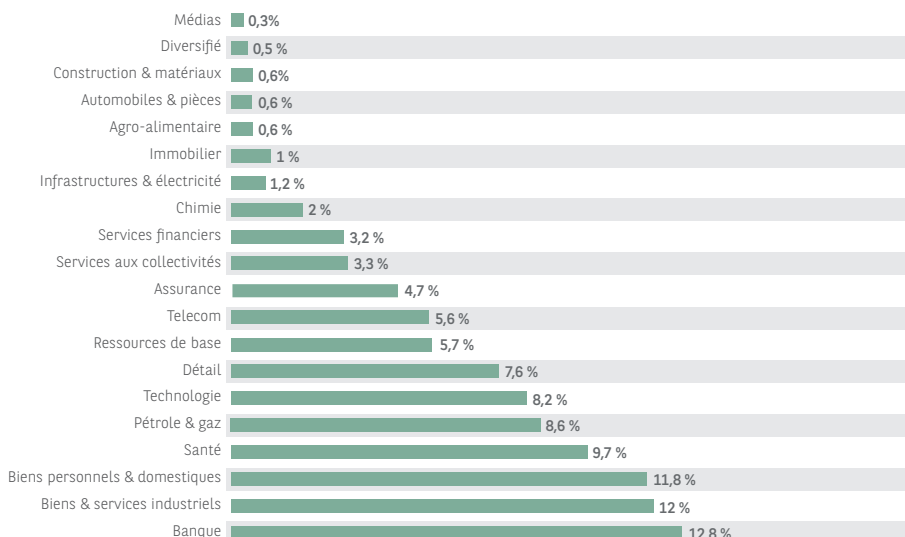
Zoom sur les actions

Nous avons fait évoluer notre vision des marchés actions de positive à prudente au cours du premier semestre. Nous avons réalisé des allègements significatifs sur la zone euro et les pays émergents, impactés par la hausse des tarifs douaniers imposés par les

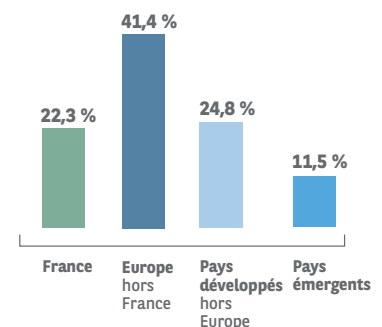
États-Unis. Au second semestre, nous avons réalisé quelques achats au mois de septembre, suite aux espoirs d'amélioration de ces négociations. À partir d'octobre, en l'absence d'accord et face au ralentissement en zone euro, nous avons repris les ventes sur cette zone,

portant le poids des actions européennes de 70 % à 63 %, au bénéfice des actions américaines qui sont passées de 16 % à 22 %. Fin 2018, notre perception des marchés actions nous conduit à rester prudents.

Répartition par secteur économique



Répartition par zone géographique



Focus sur l'Investissement Socialement Responsable du fonds en euros de Cardif Assurance Vie

Depuis 2008, BNP Paribas Cardif est engagée dans la finance durable, adoptant une approche de gestion responsable et innovante de son fonds en euros.

Dans la continuité de sa démarche, BNP Paribas Cardif a pris les engagements suivants à horizon 2020 :

Intégrer les critères ESG (Environnemental, Social et de Gouvernance⁽¹⁾) à l'ensemble de ses investissements, et généraliser cette approche à ses principaux pays d'implémentation.

Agir contre le réchauffement climatique en prenant en compte la dimension carbone de ses actifs financiers et en pratiquant un engagement actionnarial afin d'encourager les entreprises à mettre en œuvre leur transition énergétique.

Développer des investissements à impact positif selon leur contribution sociale et environnementale positive.

À ce titre, les gérants du fonds en euros de Cardif Assurance Vie intègrent, en complément de l'analyse financière, les critères ESG dans leurs choix d'investissement. Ils privilégient les entreprises ayant les meilleures pratiques et celles des secteurs

les plus engagés dans la protection de l'environnement et des hommes, permettant de concilier performance financière et impact environnemental et social.

Tous les investissements du fonds en euros sont sélectionnés et gérés en prenant en compte des critères ESG propres à leur classe d'actifs :

Obligations Corporate et Actions en direct

- 1- Sélection des émetteurs sur les critères ESG (Approche Best-in-class sectorielle).
- 2- Sélection des titres sur la mesure de leur empreinte carbone et la politique de Transition Énergétique mise en place (Approche Best effort sur la transition énergétique).
- 3- Engagement actionnarial.

En chiffres : 1 milliard d'euros d'investissements obligations vertes « green bonds ».

Obligations d'État

Sélection d'émetteurs ayant ratifié les principaux traités internationaux en matière de respect des droits du travail et des droits humains.

En chiffres : 73 % des obligations d'État sont ISR.

Infrastructure Private Equity

- 1- Prise en compte des critères ESG pour la sélection des fonds et des sociétés de gestion.
- 2- Fonds énergies renouvelables (Glennmont Partners, fonds impact solidaire/terres arables en partenariat avec l'ONU (Mirova)).

OPCVM Actions

Renforcement des investissements sur des fonds ESG et thématique (énergies renouvelables, alimentation et hygiène, réduction des déchets, traitement de l'eau, thématiques sociales, bien-être au travail etc.).

En chiffres : 3,3 milliards d'euros d'investissements effectués sur des « OPC ISR », à travers des fonds multisectoriels et des fonds thématiques.

Immobilier

- 1- Évaluation et pilotage des actifs immobiliers selon leur performance énergétique.
- 2- Sélection des fonds d'investissement selon des critères ESG.

En chiffres : 80 millions d'euros investis dans les Fonds de Logement Intermédiaire (FLI).

(1) Le critère environnemental tient compte notamment de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la prévention des risques environnementaux, et de la gestion des déchets; le critère social prend en compte par exemple la prévention des accidents, la formation du personnel, le respect du droit des employés, la chaîne de sous-traitance (supply chain) et le dialogue social; le critère de gouvernance vérifie principalement l'indépendance du conseil d'administration, la structure de gestion et la présence d'un comité de vérification des comptes.

BNP PARIBAS

S.A. au capital de 2 499 597 122 € - Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identifiant C.E. FR76662042449 - ORIAS n° : 07 022 735
Siège social : 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris

CARDIF ASSURANCE VIE

S.A. au capital de 719 167 488 € - Immatriculée sous le n° 732 028 154 RCS Paris - N° TVA intracommunautaire - FR 12732028154
Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris - Bureaux : 8, rue du Port - 92728 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 42 83 00 - Entreprise régie par le Code des assurances



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change